

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Mettre en place une organisation de l'évacuation adapté à votre entreprise
- Reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale
- Connaître la conduite à tenir en cas d'évacuation
- Identifier au quotidien les anomalies
- Connaître la répartition des effectifs et des secteurs
- Être acteur de la sécurité

### DURÉE DE FORMATION

- 1/2 journée (3 h 30)

### MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAI D'ACCÈS

- Contacter l'IREP pour obtenir l'ensemble des informations relatives à l'inscription en formation.
- Accès aux formations 1 jour minimum entre la demande et le début de l'action de formation, sous réserve de disponibilité

### TARIFS

- Tarifs de 450 € à € la formation, selon les modalités de financement

### DÉCOUPAGE DE LA FORMATION

Définition des missions respectives et spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargés d'évacuation</li> <li>- Guide File</li> <li>- Serre File</li> <li>- Responsable d'évacuation</li> </ul>
Alarme et alerte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'alarme sonore générale en place</li> <li>- Numéros d'urgence à connaître</li> </ul>
Mise en sécurité des personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les difficultés de l'évacuation</li> <li>- La gestion et le comportement du public</li> </ul>
Techniques d'évacuation générales et spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des consignes spécifiques et d'un site</li> </ul>
Les mesures de prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalisation</li> <li>- Balisage</li> <li>- Consignes</li> <li>- Plan de sécurité et d'évacuation</li> </ul>
Point de rassemblement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation et caractéristiques</li> </ul>
Exercice d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation, exercice réel, déclenchement de l'alarme</li> </ul>

### MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Partie théorique : apports théoriques, supports pédagogiques, projections
- Partie pratique : mises en situation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Évaluations pratique des acquis en fin de formation
- Un certificat de réalisation sera transmis en fin de formation.

## ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP ([irep@institut-don-bosco.fr](mailto:irep@institut-don-bosco.fr)) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
  - ANDREBE Corinne - [candrebe@institut-don-bosco.fr](mailto:candrebe@institut-don-bosco.fr)
  - JOUIN Sophie - [sjouin@institut-don-bosco.fr](mailto:sjouin@institut-don-bosco.fr)
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

## POUR CONTACTER L'IREP

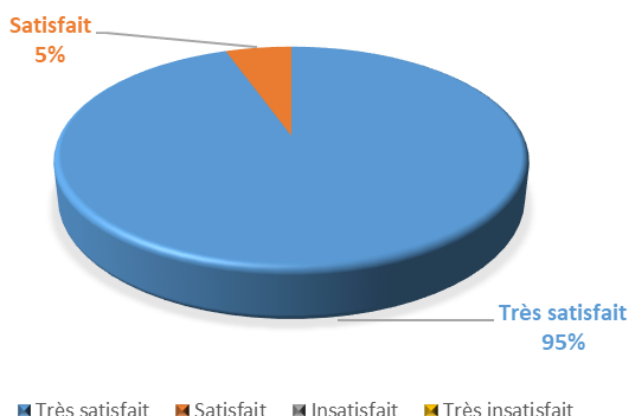
Contactez le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : [irep@institut-don-bosco.fr](mailto:irep@institut-don-bosco.fr)

**Adresse :** 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan  
Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.

⇒ Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

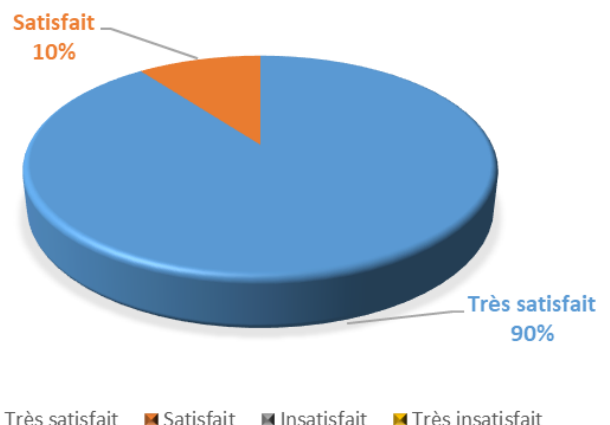
## APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION (ANNÉE 2022, SUR 147 STAGIAIRES DU PÔLE RÉGLEMENTAIRE)

### APPRÉCIATION GÉNÉRALE



95 % des stagiaires (139 stagiaires) ayant suivis une formation de notre Pôle Réglementaire indiquent être très satisfaits et 5 % (8 stagiaires) satisfaits de leur parcours de formation

### ATTEINTE DES OBJECTIFS



90 % des stagiaires (132 stagiaires) ayant suivi une formation du Pôle Réglementaire ont atteints tous leurs objectifs.